**2024/****15**

DĖPARTEMENT DE L’YONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| nombre de membres | | | | |
| Afférents au conseil municipal |  | En exercice | Qui ont pris part à la Délibé-ration | Qui ont pris part au vote |
| 13 |  | 13 | 9 | 10 |

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

Séance du 28 mars 2024

Convocation

22/03/2024

Date d’affichage

22/03/2024

\_\_\_\_\_\_\_\_

L’an deux mil vingt-quatre, le 28 mars

Convocation

19/05/2021

Date d’affichage

19/05/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER - S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE (arrivée à 19h17) – P. LAMY- BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME – H. CAPPELLAZZI

Ont donné pouvoir : W. COLAS à E. TRESCARTES

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI

Secrétaire :S. GREMY

**AQUISITION TERRAIN : PARCELLE ZP 90**

Madame Le Maire expose au conseil que la parcelle de terrain ZP 90 de 900 m2 est à vendre. Cette parcelle jouxte la parcelle des ateliers municipaux et fait l’objet d’un emplacement réservé n° 29 dans le PLUI.

Vu l’article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l’amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.  
Vu l'inscription au budget article 2111 du montant nécessaire à l'acquisition  
  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité

**AUTORISE** Madame Le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette parcelle moyennant le prix 3000 € proposé par le vendeur, frais à la charge de l’acquéreur.

**CHARGE** Maître Audrey BRETON notaire à Chichery de la rédaction de l’acte.

**DONNE** tous pouvoirs à Mme le Maire ou son représentant pour signer tous actes, pièces et documents s’y rapportant.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire Le Maire

Stéphanie GREMY Catherine DECUYPER